

# À la découverte des conservateurs anonymes du patrimoine

## REPORTAGE

Ce week-end est l'occasion de mettre en valeur le combat des milliers de bénévoles pour protéger les monuments en péril.

**U**n christ en bois rongé par l'humidité, une fresque défraîchie... Sur le site Facebook des étudiants de la junior entreprise de l'École du Louvre défilent des photos du patrimoine religieux en péril. Soudain, la photo de Léopold Legros, 23 ans, apparaît. Petit pull gris, mèche blonde à peine rebelle, il prend la pose devant le Palais de l'Élysée. En commentaire de cette image, on apprend que le jeune homme, étudiant en troisième année, sort tout juste d'un « rendez-vous avec le conseiller culture du président de la République » au cours duquel il a présenté sa campagne de levée de fonds en faveur de notre patrimoine.

Depuis neuf mois, 25 étudiants du Louvre sillonnent en effet les régions de France et de Navarre à la recherche de statues et autres reliquaires oubliés, mais aussi de l'argent nécessaire à leur restauration. Ils ont déniché presque 200 objets sacrés, dont certains abandonnés dans le grenier d'une mairie. Et se targuent d'avoir décroché une série de mécènes, dont des PME. « On a joué à la chasse au trésor et on s'est bien amusé », raconte Guillaume Denniel, 25 ans, étudiant de deuxième année. Au début de la campagne lancée par l'École du Louvre, certains conservateurs du patrimoine au ministère de la Culture ont ri sous cape en regardant ces « petites têtes » - férues d'histoire de l'art, tout de même - qui prétendaient tout « sauver ». Pourtant, un conseiller d'Aurélie Filippetti devrait les recevoir la semaine prochaine. La gloire ! Le patrimoine français dispose aussi de son contingent de veilleurs. Et l'État ou les collectivités, qui ne peuvent pas tout, finissent par les considérer, voire les encourager.

Ces vrais gardiens du temple sont souvent un peu obsessionnels, prêts à mobiliser des heures de parole sur « leur » château menacé. Et certains peuvent être procéduriers en diable, jouant des méandres de la loi française pour empêcher un chantier de tourner en rond. Mais des milliers de Français sont tout simplement sensibles à l'histoire et aux 44 000 monuments qui maillent notre territoire. « Si des gens comme nous ne se mobilisent pas, qui le



Le maire de Plouagat, en Bretagne et son église en voie de restauration (à gauche), le château fort de Brié-Comte-Robert, en Seine-et-Marne. Léopold Legros (ci-contre), étudiant à l'École du Louvre et veilleur du patrimoine.

fera ? » s'interrogent les époux Piechaszyc - elle enseignante, lui médecin -, qui ont fait de la sauvegarde du vieux château de Brié-Comte-Robert (77) leur combat depuis trente-deux ans.

Issu d'une grande famille, ancien officier de marine, Olivier de Rohan Chabot, 72 ans et le verbe haut, tient d'une main de maître l'association La Sauvegarde de l'art français. On lui doit des combats épiques sur des terrains que le château de Versailles voulait vendre, ou sur l'avenir de l'hôtel de la Marine. À chaque fois, il a gagné la bataille, en même temps qu'une solide réputation d'« emmerdeur ». Sur son bureau, d'épais dossiers « d'églises en ruine pour lesquelles il faut trouver de l'argent » s'accumulent. C'est lui d'ailleurs qui a soufflé l'opération menée à l'École du Louvre. « Le patrimoine, c'est l'histoire de la France, c'est le bien commun de tous », assène-t-il.

### Combats épiques

Notre homme se concentre sur la sauvegarde du patrimoine religieux, sorte de tonneau des Danaïdes patrimonial. Il sait que les églises se vident dans les campagnes, que la pratique s'étiolle, mais que l'attachement aux édifices reste là. Début septembre, les 2 600 habitants de Plouagat (Côtes-d'Armor) ont plébiscité la restauration de leur sanctuaire dédié à Saint-Pierre qui menace de s'effondrer.

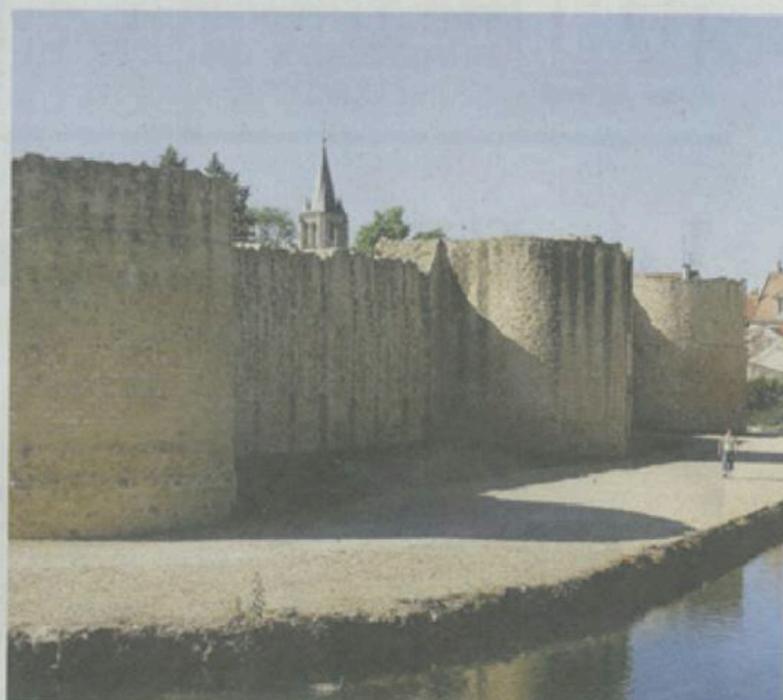
« J'avais indiqué lors des municipales de 2008 que les grands thèmes de la vie de la commune seraient l'objet de référendum », explique Paul Kervarec, le maire. Pour moi, c'en était un, puisque les travaux de l'église pourraient coûter 1,5 million d'euros, sans compter les surprises de dernière minute. » Le référen-

dum a donc été organisé début septembre et a récolté 80 % de réponses positives. « Je n'ai pas été surpris », poursuit le maire, qui se dit athée et de gauche, « même si les gens d'ici ne sont pas forcément pratiquants, ils vivent dans un environnement de tradition et d'histoire ». Aujourd'hui, les études d'architecture vont démarrer et le maire songe à lancer une souscription pour essayer de faire face au coût des travaux.

Mais les combats de demain tournent aussi autour de l'avenir du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, des anciennes usines, de la place des éoliennes près des sites classés ou de la défense des paysages.

La lutte contre la modernité est de plus en plus compliquée à mener : où se trouve l'équilibre entre tout garder et tout raser ? Souvent la question est loin d'être tranchée. À part, sans doute, pour les associations de défense du patrimoine.

Le maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux (divers droite), voulait ainsi supprimer la halle au marché bellifontaine, située place de la République, en plein cœur de la ville. Le but était de dégager la place, de réorganiser le centre de la cité et de construire un parking souterrain. Datant de 1941, ce bâtiment en béton devait disparaître en mars dernier, avant que le chantier ne soit arrêté, « la veille même des travaux » (dixit le maire). Car en face de Frédéric Valletoux se trouvait Alexandre Gady, 38 ans, historien de l'art et président de la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF). « Cette halle est l'un des très rares témoignages de l'œuvre de l'ingénieur Nicolas Esquillon, explique ce dernier. On ne peut pas décider de la faire disparaître comme



celui parce qu'elle semble moins importante qu'un édifice plus ancien. » Dans un premier temps, et face au recours de l'association, le ministère de la Culture avait établi un dossier d'instruction pour un éventuel classement. Aurélie Filippetti tonnait d'ailleurs contre cette mairie « prête à tout raser ». Au cœur de l'été, le classement n'a finalement pas été décidé, le ministère arguant d'une impossibilité technique. Après des mois de tergiversation, la fameuse halle de la cité impériale va donc disparaître.

Alexandre Gady, pugnace et cultivé, a

d'autres combats dans sa manche, comme celui de la protection des abords du Mont-Saint-Michel, l'extension de Roland-Garros dans les serres d'Auteuil ou la restauration en l'état de l'hôtel Lambert, à Paris. Il le sait : on ne peut pas vaincre à tous coups, notamment en période de campagne municipale. Et de disette budgétaire... Ces associations, animées par des bénévoles, n'ont jamais été riches et vont l'être de moins en moins. Leur combat, qui s'inscrit souvent dans la durée, n'en sera peut-être que plus homérique. ■

**JAROUSSKY - FARINELLI**  
AVEC LA PARTICIPATION DE CECILIA BARTOLI\*

PHILIPPE JAROUSSKY FAIT REVIVRE UNE DES PLUS EXTRAORDINAIRES RENCONTRES ARTISTIQUES DE L'HISTOIRE, CELLE DE PORPORA ET SON ÈLÈVE, LE LÉGENDAIRE CASTRAT FARINELLI.

7 inédits  
Arianna e Teiso  
Semiramide riconosciuta  
Semiramide, regina dell'Assiria  
Polifemo\*  
Mitridate\*  
Ifigenia in Aulide  
Orfeo

Philippe Jaroussky contre-ténor  
Cecilia Bartoli, mezzo-soprano  
Venice Baroque Orchestra  
Andrea MARCÓN

CLASSEUR DES CHOC CLASSICA LE DIMANCHE ET OPERA  
ERATO  
Edition limitée livre-digipack de 100 pages.

3 CONCERTS DANS LE PROGRAMME DU DISQUE  
Le 19/09 au Festival d'Ambronay, les 23 & 25/09 au Théâtre des Champs-Élysées, Paris

## Un budget en baisse et une nouvelle loi

Cent ans après le vote de la grande loi française sur les monuments historiques, le gouvernement s'apprete à remettre l'ouvrage sur le métier. D'ici à la fin de l'année, un projet de loi sera présenté en Conseil des ministres par Aurélie Filippetti.

Il visera tout d'abord à simplifier l'arsenal législatif en place. Au fil du temps, la notion de protection des monuments historiques s'est à la fois élargie et complexifiée, au point que ni les maires, ni les architectes, ni les propriétaires ne savent comment conduire des travaux sur et autour d'un site protégé.

Dès 2014, le système régissant ces espaces (zones anciennes, bâtiments classés, alentours des monuments historiques, etc.) sera revu : à une dizaine de normes en vigueur succédera une seule et unique loi.

Au sens large, ce texte - qui com-

portera également des dispositions sur l'accès aux archives ou les dépôts de collections d'art publiques - cherche à permettre à l'État d'impulser « une politique forte » sur le patrimoine.

Jusque-là, en la matière, le ministre s'est contenté d'annuler certains projets engagés par son prédécesseur - projets qu'elle a de nouveau qualifiés « d'injustes » ou de « chimériques » - et n'a pas pu sauver les crédits qui y étaient consacrés, en 2013.

En 2014, le budget sera à nouveau en baisse, toutefois les crédits d'intervention sur les monuments historiques « seront préservés et confortés ».

« L'équilibrage des comptes n'empêche pas l'action », a donc lancé Filippetti. En marge de la loi, un groupe de travail se penchera sur la meilleure façon de protéger le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle et de lui octroyer un label. ■